

## **Le développement et le déploiement des capacités à large bande au Canada**

Le développement et le déploiement de réseaux et de services à large bande contribueront grandement à la compétitivité de l'économie canadienne sur les marchés mondiaux, car ces réseaux et services favoriseront le développement régional et local et rehausseront l'autonomie des collectivités.

Depuis longtemps, le Canada tire parti des technologies de communications pour surmonter les enjeux de l'immensité de son territoire, de l'éparpillement de sa population et de son relief accentué. Par l'entremise d'investissements privés de milliards de dollars et de politiques publiques stratégiques, le gouvernement canadien a créé un cadre qui a facilité de déploiement de la radio, du téléphone, de la télévision et du câble partout au Canada. Ces politiques publiques reconnaissent que ces technologies et services offrent aux Canadiens et aux entreprises canadiennes d'importants avantages sociaux et économiques.

L'information et le savoir représentent la devise de l'économie numérique globale. Citoyens et entreprises de toutes tailles misent sur les nouvelles technologies, notamment Internet, pour obtenir de l'information et des connaissances, communiquer et commercer. Il y a dix ans, le Canada était un chef de file de cette nouvelle économie. Les rapports internationaux l'ont bien classé, mentionnant sa population très « branchée », sa main-d'œuvre instruite, son secteur de l'information et des télécommunications solide et ses cadres de politiques publiques stratégiques visant à tirer parti du potentiel des technologies et des services de communication.

### **Brancher les collectivités éloignées**

Aujourd'hui, environ 93 % des Canadiens peuvent avoir accès au réseau Internet à large bande. Dans le budget de 2009, le gouvernement s'est engagé à affecter 225 millions de dollars à l'élaboration d'un programme visant à élargir la couverture de la large bande aux collectivités non desservies avec la participation du secteur privé. En outre, il y a des fonds disponibles à P3 Canada Inc. voués à l'expansion des réseaux ruraux à large bande par le truchement de partenariats entre les secteurs public et privé (P3) aux endroits où les forces du marché ne favorisent pas l'aménagement de l'infrastructure à large bande. La Chambre de commerce du Canada appuie les engagements du gouvernement, notamment à l'égard de l'élargissement des services à large bande dans les régions rurales et éloignées insuffisamment desservies.

En ce qui concerne la pénétration de la large bande, mentionnons que le Canada a chuté depuis dix ans de la première place à la dixième place dans les classements de l'OCDE. En outre, il se classe 15e parmi les pays de l'OCDE en ce qui a trait aux vitesses moyennes de la large bande. Selon une autre étude internationale récente, le Canada se classe seulement septième sur le plan de la connectivité utile, ce qui reflète l'insuffisance de l'adoption, de l'utilisation, de la pénétration et du rendement de sa large bande. À noter que les États-Unis et l'Australie ont focalisé une plus grande vitesse de la large bande dans le cadre de leurs nouveaux programmes d'investissement.

Il est évident que les entreprises canadiennes requièrent des incitatifs appropriés, notamment des incitatifs fiscaux, pour continuer d'investir dans l'infrastructure de la

prochaine génération. Le pays pourra ainsi rattraper ses pairs internationaux sur le plan de la vitesse et tirer parti de la large bande pour renforcer son avantage concurrentiel. En outre, bien que les réseaux à large bande filaires et sans fil constituent une infrastructure essentielle et une pierre angulaire de la croissance économique, on ne peut assurer la disponibilité de la large bande sans examiner l'ensemble des technologies de l'information et des communications (TIC). La politique gouvernementale doit également en assurer l'accès aux collectivités rurales et, en qualité de grand utilisateur, stimuler la demande.

### **Accroître la demande**

En qualité de grand utilisateur des technologies de l'information, le gouvernement peut jouer un rôle important dans tous les secteurs de l'économie en rendant les transactions en ligne obligatoires pour ses partenaires, ses citoyens et ses fournisseurs. D'ailleurs, les déclarations de revenus peuvent déjà être produites en ligne. Comme tout autre grand utilisateur, le gouvernement pourrait avoir recours au commerce électronique et à la technologie connexe pour payer ses fournisseurs, fournissant ainsi un incitatif à adopter la technologie. À cette fin, il devrait concevoir des projets visant à stimuler la demande et à encourager l'adoption par des groupes d'utilisateurs clés, notamment les petites et moyennes entreprises.

Comme le Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence l'a mentionné dans son rapport final de juin 2008 : « Internet est également un stimulant de la croissance de la productivité parce qu'il encourage l'utilisation plus efficace des ressources commerciales. »

### **Recommandations**

Que le gouvernement fédéral :

1. Continue de compter sur l'investissement du secteur privé pour mettre en place les réseaux et services à large bande au Canada. Pour accélérer les investissements dans les réseaux de la prochaine génération, modifie les politiques fiscales pour stimuler les investissements sur une base géographiquement et technologiquement neutre et permette au secteur des TIC d'avoir accès au financement de relance destiné à l'infrastructure.
2. Assure que ses contributions – requises pour rendre les services à large bande accessibles aux Canadiens habitant dans des régions rurales et éloignées parce que les forces du marché ne sont pas suffisantes – sont accordées de manière à minimiser l'intervention dans les marchés.
3. Stimule la demande de services à large bande en misant sur son rôle de grand utilisateur de la technologie, notamment à l'aide d'initiatives telles que les transactions en ligne obligatoires et les programmes destinés à encourager la demande et l'adoption parmi les groupes d'utilisateurs clés, notamment les petites et moyennes entreprises.